CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E32076** **VALABLE JUSQU'AU** **12/12/2026**

ÉDITÉ LE 20/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2003

Raison sociale : AMMANN PROVENCE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 13/04/2023

Capital : 40 000

QUARTIER DE LA BASTIDE BLANCHE
2868 RD 48
83550 VIDAUBAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DRAGUIGNAN

Siret : 448 435 388 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9002702

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 531321M1244000

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 531321M1244000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 04 94 73 68 23 **Fax :** 04 94 99 73 93

Portable : 06 13 89 78 47

Responsabilité légale :
LAMAIRE CHARLOTTE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : secretariat@ammann-provence.com

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 681 699 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m²	13	01/12/2023
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	13	01/12/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	13	01/12/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2025 08:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.